ICOP
FORMATIONS

BTSA TECHNICO-COMMERCIAL VINS ET SPIRITUEUX

LE BTSA

Vous êtes dynamique et motivé(e) ? Vous disposez d'une réelle curiosité pour le secteur des alcools ? Vous souhaitez acquérir une formation valorisant une double compétence : commerciale mais aussi technique ?
La formation BTSA Technico-commercial "Vins & Spiritueux", reconnue en France comme à l'international vous est ouverte

Plongé(e) dans le monde professionnel des vins et spiritueux vous découvrirez tout au long de votre formation l'ensemble des produits de la filière ainsi que les différentes techniques commerciales dédiées.

OBJECTIFS DU DIPLOME

Titulaire de ce BTSA vous pourrez exercer en tant que futurs cadres commerciaux dans les entreprises de la filière vins, bières et spiritueux dans les secteurs de la distribution, de la production ou du négoce.

En tant qu'expert de la relation client, vous serez amené(e) à intervenir dans l'analyse du besoin, la mise en œuvre et le contrôle de la stratégie commerciale proposée.

L'ICOP VOUS ACCOMPAGNE

Dans une démarche professionnalisante, nous vous proposons une formation dynamique qui inclut visites de salons, voyage d'étude, sorties terroir, sessions de coaching en communication.

Issus du milieu professionnel, nos enseignants axent leurs contenus de formation au plus près des pratiques et des besoins du terrain.

Notre objectif est de tout mettre en œuvre pour contribuer à votre épanouissement professionnel et personnel, à travers un accompagnement pédagogique et une aide individualisée.

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap ** : un accompagnement personnalisé par un référent handicap vous est proposé.

ET APRÈS...

Vous souhaitez poursuivre vos études? L'obtention du BTSA vous ouvrira les portes de nombreuses Licences : commerce, marketing, QHSE, tourisme, ...
Vous pourrez aussi intégrer le Bachelor de L'INSEEC wine & spirits.

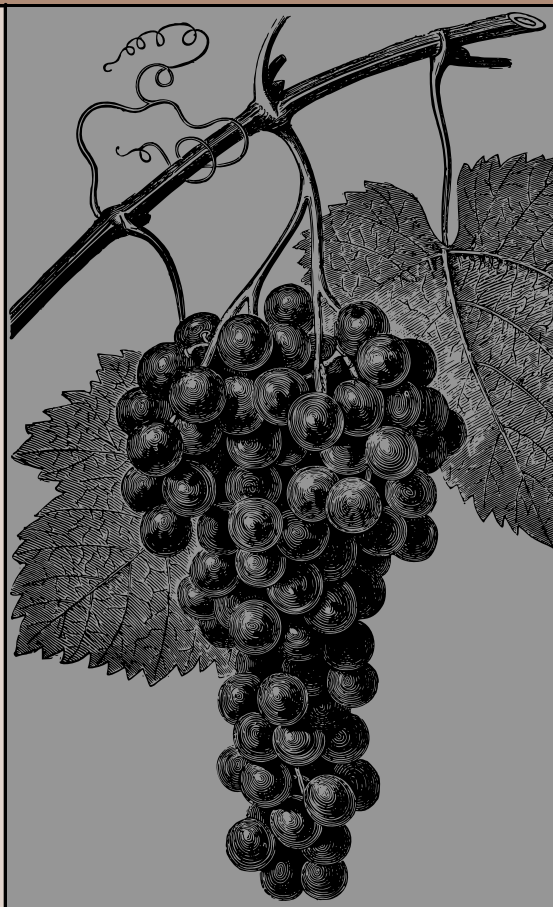

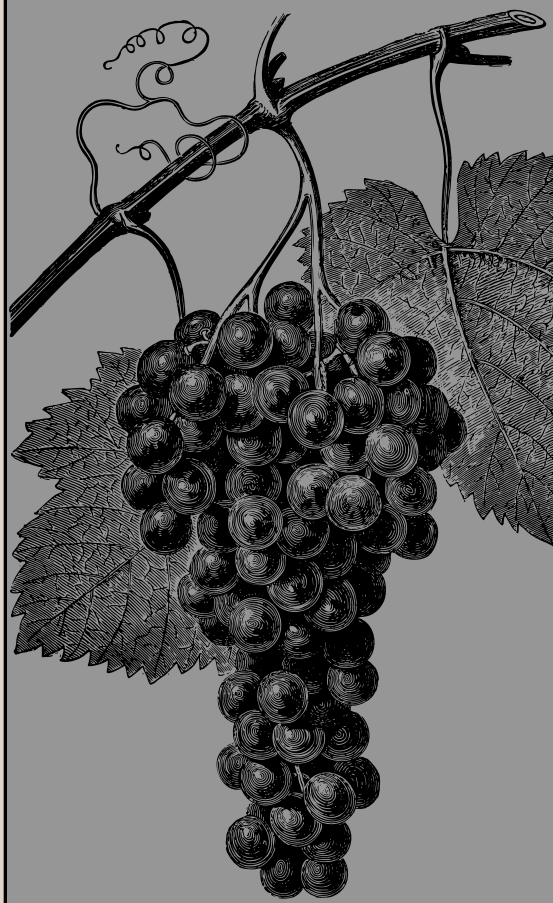

** pas de possibilité d'accueil pour les personnes à mobilité réduite

ICOP
FORMATIONS

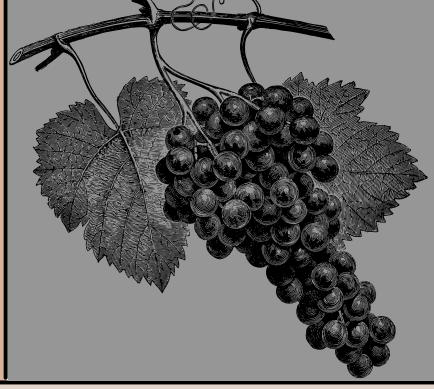

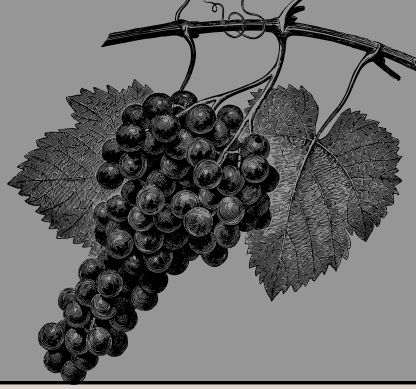

LA FORMATION

Les bacheliers bénéficieront de 1350h de cours sur 2 ans, les titulaires d'un bac+2 de 928h de formation, ventilées sur un ou deux ans. A cela s'ajoutera un stage en entreprise de 12 à 16 semaines. Il existe également des passerelles pour suivre le cursus sur 1 an ou valider les matières générales (étude du dossier au cas par cas).

Les enseignements débuteront en Septembre. Pour les alternants, le rythme sera d'une semaine en formation chez ICOP suivie d'une semaine en entreprise pendant l'année scolaire.

La formation est sanctionnée par le passage de votre BTSA* en examen terminal. La majorité des matières professionnelles sont évaluées à l'oral. Des évaluations régulières durant toute la formation vous permettront de vous entrainer pour votre examen final (QCM, cas pratiques, examen blanc, annales, oraux blancs ...).
La pédagogie s'articule autour de cours théoriques et pratiques également disponibles sur une plate forme en ligne, de sessions de dégustation, de groupes d'échanges, de retours sur expérience.

NB : En cas de non validation de l'examen, vous avez la possibilité de conserver le bénéfice des notes > 10 pendant 2 ans.

*En 2020 Taux de réussite : 67 % - Taux d'insertion professionnelle : 66% - Taux de poursuite d'études : 33% Taux d'accomplissement : 100 %

LES MATIÈRES

MODULES SPECIALISTES

3 jours d'enseignements professionnels :
-Economie et gestion commerciale
-Mercatique et relation commerciale
-Anglais technico-commercial
-Economie et techniques commerciales du champ professionnel vins et spiritueux
-Etudes des régions viticoles, connaissances des vins bières, spiritueux et autres boissons alcoolisées

TRONC COMMUN

2 jours d'enseignements généraux :
-Traitement des données
-Technologies de l'information et du multimédia
-Français, techniques de documentation et de communication
-Economie générale
-Anglais

INTÉGREZ L'ICOP

L'inscription sera effective dés la validation de votre candidature.

Selon votre profil, vous pourrez intégrer l'ICOP en :

- Reconversion professionnelle:
  - AIF : Aide Individuelle à la Formation par Pôle Emploi
  - Compte Personnel de Formation
  - Transitions pro
  - Autofinancement : nous consulter pour tout devis
  - Tarifs sur le site internet icop.fr
  - Conditions particulières : nous consulter

- Alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)
  - Le contrat d'apprentissage s'adresse à toutes les personnes âgées de 16 à 29 ans révolus.
  - Le contrat de professionnalisation est ouvert aux demandeurs d'emploi de plus de 29 ans.
  - la rémunération, en pourcentage du SMIC, dépend de l'âge et de l'année de préparation du diplôme.
  - Les frais de formation sont pris en charge par l'OPCO
  - L'étudiant est un salarié de l'entreprise, détaché sur son temps de travail pour suivre la formation.

icop.fr - 04 42 01 16 13 - Rue de la Bastidonne 13400 Aubagne
contact@icopformations.fr